

**De:** conseil.études-lettres conseil-etudes-lettres@unil.ch

**Objet:** Inscription tardive aux enseignements et aux évaluations du semestre 2018A

**Date:** 15 octobre 2018 07:55

**À:** etudiants-lett-master@unil.ch, etudiants-lett-bachelor@unil.ch

---

## Inscription tardive aux enseignements et aux évaluations du semestre 2018A

Chères étudiantes, chers étudiants,

Nous vous rappelons que la période pour les **inscriptions tardives aux enseignements et aux évaluations** (validations et examens de la session de janvier 2019) **du semestre d'automne 2018** contre le paiement d'une taxe de 200 fr. est ouverte **jusqu'au vendredi 26 octobre, 17h00**.

Vous pouvez passer au secrétariat des étudiants (bureau 2051) jusqu'au vendredi 26 octobre à 17:00 pour vous acquitter, le cas échéant, du paiement de la taxe. Normalement, le secrétariat est ouvert tous les matins de 8:30 à 12:00. Le vendredi 26, il sera exceptionnellement ouvert l'après-midi jusqu'à 17:00.

Pour les dispositions régissant l'inscription tardive, veuillez vous référer aux directives 0.18 et 0.19:

<https://www.unil.ch/lettres/home/menuinst/faculte/reglements-directives.html>

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, je vous prie de recevoir, chères étudiantes, chers étudiants, mes salutations les meilleures.

Yvan Bubloz

---

Yvan Bubloz  
Adjoint aux affaires étudiantes  
Faculté des lettres  
Bureau 2050, Anthropole  
Tél. 021 692 28 93  
[Yvan.Bubloz@unil.ch](mailto:Yvan.Bubloz@unil.ch)  
[conseilEtudes-Lettres@unil.ch](mailto:conseilEtudes-Lettres@unil.ch)

P.S. Les trois vecteurs officiels de l'information aux étudiants sont le tableau d'affichage du secrétariat des étudiants, la messagerie électronique et le site internet de la Faculté.